

23-DEC-2009

2009-3557

GROUPE

1B

INSECTICIDE

**GARDEX CHEMICALS LTD.**

USAGE COMMERCIAL

**Malathion Concentré ULV de Gardex**

**INSECTICIDE LIQUIDE – CONTENANT DU MALATHION**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

GARANTIE: MALATHION 96.5%

**N° D'ENREGISTREMENT 16198 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

ATTENTION

POISON

**CONTENU NET: 20 LITRES**

Gardex Chemicals Ltd.  
7 Meridian Rd.,  
Etobicoke, ON  
M9W 4Z6  
(TÉL): 1-800-561-7302

## MODE D'EMPLOI

### CONTRE LES MOUSTIQUES ET LES MOUCHES:

I. Pour utilisation aérienne en volume très réduit en présence d'automobiles, roulottes, camions.

On ne doit pas entreprendre une vaporisation aérienne lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou plus, ou à une température excédant 27°C.

La vaporisation de gouttelettes non diluées MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX cause des dommages permanents aux recouvrements de véhicules à moins que l'avion utilisé dans une telle application à volume très réduit se conforme aux normes suivantes:

1. La vitesse de l'appareil doit être de 240 km/h ou plus.
2. Le système de vaporisation à volume très réduit doit être entièrement exempt de fuite.
3. Les gicleurs doivent être situés sur la membrure à un angle de 45° vers le bas et face au vent.
4. Des soupapes d'arrêt avec diaphragme sont nécessaires sur tous les gicleurs pour assurer un arrêt positif de la vaporisation.
5. La concentration de MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX ne doit pas dépasser 200 mL/ha lorsque la vaporisation a lieu en présence de véhicules.
6. Le système de vaporisation doit produire des gouttelettes dont le diamètre moyen de masse (DMM) est situé entre 50 et 60 microns et dont 10%, ou moins, ont un diamètre pouvant excéder 100 microns selon des résultats obtenus au moyen de plaques de microscope recouvertes de "Dri-Film". Pour obtenir des renseignements additionnels sur la façon de déterminer la dimension des gouttelettes, veuillez communiquer avec Gardex Chemicals Ltée.

**Mouches Piquantes des étables et Mouches Domestiques** – Pâturages, pacages et secteurs d'écuries. Utiliser ce produit à raison de 425-550 mL/ha.

**Moustiques Adultes** – Utiliser ce produit à raison de 425-550 mL/ha.

1. Dans les secteurs résidentiels, les taux ne doivent pas excéder 260 g m.a./ha (c.-à-d., 300 mL de produit/ha).
2. Les secteurs résidentiels ce sont les sites où des personnes incluant des enfants pourraient potentiellement être exposés au produit pendant ou après la pulvérisation. Ces sites comprennent les terrains qui environnent les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeux, les aires de jeux, les édifices publiques ou tout autres endroits où le public incluant les enfants pourraient être exposés.
3. Consulter les agents provinciaux et territoriaux de la réglementation antiparasitaire concernant l'autorisation requise.

**Larves de Moustiques** – Vaporiser ce produit dans les secteurs de reproduction à raison de 425-550 mL/ha. **NE PAS** utiliser dans les voies navigables publiques ou les eaux qui sont drainées dans ces mêmes voies navigables publiques. Utiliser seulement dans des eaux retenues sur la propriété du client usager dans les cas où les eaux ne s'écoulent pas en dehors des limites de la propriété.

II. Utilisation d'aérosols non thermiques sur terre, à volume très réduit avec un appareillage adéquat.

**AVERTISSEMENT:** L'insecticide concentré et non dilué MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX ne doit pas être utilisé sur terre comme aérosol non

thermique à volume très réduit contre les moustiques adultes, à moins d'avoir obtenu de Gardex Chemicals Ltée. une autorisation écrite ainsi que des directives spécifiques reliées à un tel emploi.

**NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE PAR LE PERSONNEL SPÉCIALEMENT FORMÉ DES RÉGIONS ENGAGÉES DANS DES PROGRAMMES DE RÉDUCTION DES MOUSTIQUES OU PAR DES SPÉCIALISTES DES PRODUITS ANTIPARASITAIRES QUI POSSÈDENT LES CONNAISSANCES ET L'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE LEUR PERMETTANT DE SUIVRE LES DIRECTIVES TRÈS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES RELIÉES AU DOMAINE.**

**Suppression des Moustiques Adultes** – L'utilisation des aérosols non thermiques de MALATHION à volume très réduit, pour des étendues de plus de 100m de moustiques adultes, doit être complétée en suivant un taux d'application qui est relié à la vitesse du véhicule employé:

Vitesse du Véhicule km/h	Taux d'application de MALATHION Millilitres par minute
10	40-80
15	60-130

**Suppression des Mouches Piquantes des Étables Adultes** – L'utilisation des aérosols non thermiques de MALATHION à volume très réduit, pour des étendues de plus de 100m, de mouches des étables adultes, doit être complétée en suivant un taux d'application qui est relié à la vitesse du véhicule employé:

Vitesse du Véhicule km/h	Taux d'application de MALATHION Millilitres par minute
10	80
15	130

#### **APPAREILLAGE D'APPLICATION:**

**Chaque Génératrice D'Aérosol Non Thermique** utilisée pour la dispersion de MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX de première qualité, soit MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX contre les moustiques adultes, doit pouvoir produire sans difficulté les différentes grosseurs de gouttelettes telles que décrites dans les stipulations de DIMENSIONS DES GOUTTELETTES. La détermination initiale de la grosseur de la gouttelette désirée est faite après que l'appareillage est installé dans le véhicule et avant qu'il soit en fait utilisé contre les moustiques adultes.

L'appareillage devrait être vérifié de nouveau aussi souvent que nécessaire afin de s'assurer que la grosseur de la gouttelette soit maintenue à la dimension voulue pour chacune des applications. En général, il suffit de vérifier la grosseur de la gouttelette une fois à tous les deux mois, si l'appareil est maintenu dans de bonnes conditions de fonctionnement.

On doit se conformer aux directives décrites dans les manuels d'entretien et de nettoyage du fabricant de l'appareil. Celui-ci doit être inspecté avant chaque application afin de prévenir toute fuite ou encombrement dans le système de vaporisation; déterminer si le gicleur, les tuyaux ou autres pièces sont usés et demandent à être remplacés; s'assurer que le régulateur de débit soit étalonné correctement et que la pression recommandée par le fabricant soit maintenue au niveau désiré.

**Débit Unitaire:** doit être réglé par un régulateur de débit précis. Le débit unitaire doit être constamment contrôlé par l'opérateur afin d'assurer un débit uniforme.

**Direction du Gicleur:** À l'arrière du véhicule.

Vers le haut à un angle de 45° ou plus.

**Vitesse du Véhicule:** Ne doit pas dépasser 15 km/h.

Fermer l'appareil de vaporisation lorsque le véhicule est arrêté.

**Important:** À moins que les conditions décrites et recommandées dans ce feuillet soient remplies, les recouvrements d'automobile seront endommagés de façon permanente par les gouttelettes vaporisées de MALATHION non dilué.

**DIMENSION DES GOUTTELETTES:**

1. Le diamètre moyen de masse (DMM) des gouttelettes ne devrait pas excéder 17 microns. Le DMM est le diamètre des gouttelettes, ce qui divise le volume en deux parties égales, par exemple: 50% du volume total à un diamètre inférieur et 50% à un diamètre supérieur au DMM.
2. Les gouttelettes vaporisées ne devraient pas dépasser 32 microns. Cependant, trois pour-cent des gouttelettes (ou 6 gouttelettes sur 200) peuvent excéder 32 microns si le DMM n'est pas plus élevé que 17 microns et si aucune des gouttelettes a plus de 48 microns. Des gouttelettes plus grosses sont transportées par les courants d'air et créent plus facilement des chocs sur leurs parcours, produisant ainsi des dommages permanents sur les surfaces peintes d'automobiles.
3. Il est indispensable que plus de la moitié de la masse totale des gouttelettes vaporisées possède un diamètre de 6 à 8 microns seulement pour obtenir une dispersion adéquate sur une étendue de 100 mètres.
4. Un minimum des deux tiers, et de préférence des quatre cinquièmes, de la masse totale vaporisée doit être composé de gouttelettes n'excédant pas 24 microns de diamètre.
5. On ne devrait pas produire de petites gouttelettes de 5 microns ou moins qui n'ont pas d'effet immédiat contre les moustiques adultes.

Les gouttelettes vaporisées d'insecticide concentré et non dilué à base de MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX causent toujours des dommages permanents sur les surfaces peintes d'automobiles, si on ne suit pas les directives spécifiques décrites dans ce feuillet pour des applications sur terre et aériennes.

Avant l'emploi, toujours lire les directives inscrites sur l'étiquette afin de bien connaître les méthodes et procédés indiqués qui doivent être suivis pour obtenir des résultats adéquats contre les insectes nuisibles et éviter que les automobiles et tout autre objet peint soient endommagés de façon permanente. On ne doit pas vaporiser les automobiles et les camions directement. Si le cas se présente, le véhicule devrait être lavé immédiatement.

L'insecticide concentré non dilué MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX est utilisé strictement dans des applications aériennes et sur terre par des appareils spécialement conçus et capables de contrôler des débits à volume très réduit contre les insectes en question. Les applications aériennes devraient être faites à des altitudes variant de 3 à 8 m. AUCUNE application ne devrait avoir lieu lorsque les vents ont une vitesse excédant 10-15 km/h.

On peut utiliser un appareil spécial qui vaporise l'insecticide en buée, ou une membrure de vaporisation pour faciliter la production contrôlée de la grosseur des particules ainsi

que la déposition uniforme de l'insecticide. Le véhicule alors doit se déplacer à une vitesse de 5-15 km/h.

Pour plus de renseignements au sujet de l'appareillage nécessaire pour les applications aériennes et sur terre de MALATHION CONCENTRÉ ULV GARDEX, communiquer avec Gardex Chemicals Ltée.

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le **Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides** doivent être présentes.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.** Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par l'épiderme. Éviter de respirer les émanations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. **NE PAS** contaminer les produits alimentaires destinés à la consommation humaine ou animale, engrais ou semence.

Ce produit est toxique pour les poissons. **NE PAS** contaminer les cours d'eau soit par l'application directe, soit en y nettoyant des appareils ou en y jetant des déchets ou des contenants quelconque. Ce produit est aussi toxique pour les abeilles qui sont exposées directement à un traitement ou à des résidus sur les récoltes.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

**PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Antidote:** En cas d'empoisonnement accidentel, l'atropine est l'antidote approprié. Administrer 2 à 4 mg. de sulfate d'atropine immédiatement par injection intramusculaire ou intraveineuse et répéter à toutes les heures selon le besoin jusqu'à la dilatation de la pupille.

**Symptômes d'empoisonnement:** mal de tête, faiblesse, sudation, vertige, vue brouillée, nausée, crampes abdominales, diarrhée et malaise au niveau de la poitrine.

**ÉLIMINATION:** 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

### EMPLOIS AGRICOLES

Répéter les applications au besoin à moins d'indication contraire.

Récolte	Insectes Nuisibles	Litres par Hectare	N° de Jours Avant La Moisson ou Avant de Laisser Paître	Mode D'Emploi
Luzerne	Larves de charançon Postiche de la luzerne	1.1L	5	Faire l'application lorsqu'on s'attend à ce que la température sera de plus de 18°C et que de 50% à 70% des feuilles démontrent un dommage dû à l'alimentation. <b>NE PAS</b> faire d'application sur les semences de luzerne quand la luzerne est en fleur. Faire l'application lorsque les vers se manifestent.
Récolte de céréales (orge,avoine, blé)	Légionnaires	425-550mL	7 (récoltes de céréales)	
Graminées ou légumes cultivés pour blé foin	Criocère des céréales	275-550mL		Faire l'application lorsque les criocères adultes sont actifs. Répéter l'application à un taux plus élevé en dedans de 2-14 jours contre les adultes et les jeunes larves.
Trèfle	Larves vertes	550mL	7	NE PAS faire d'application quand le trèfle est en fleurs.
Herbage: prés et grands pâturages	Sauterelles	550-850mL	0	On peut laisser paître ou faire la moisson la même journée que l'application.
Graine de colza	Larves de fausses-teignes des crucifères	275-425mL	7	
Pacages, zones d'écurie, Pâturages	Mouches communes, Mouches piquantes des étables, Moustiques	425-550mL		
Terres non agricoles, contre les insectes sur les plantes sauvages	Cicadelles	425-550mL		

**Recommandations Sur La Gestion De La Résistance:** Pour la gestion de la résistance, Malathion Concentré ULV est un insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à Malathion Concentré ULV et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

**Pour Retarder L'Acquisition De La Résistance Aux Insecticides:**

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de Malathion Concentré ULV ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux Produits Chimiques Gardex au 1-800-561-7302.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )